

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

Coloured pages/
Pages de couleur

Pages damaged/
Pages endommagées

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Pages detached/
Pages détachées

Showthrough/
Transparence

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Continuous pagination/
Pagination continue

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE
QUÉBEC

Publiée avec l'approbation de
 Son Eminence le Cardinal TASCHEREAU, Archevêque de Québec

Prop.-Rédacteur :

M. l'abbé D. GOSSELIN
 Curé du Cap-Santé,
 Co., de Portneuf.

Prop.-Rédacteur :

M. l'abbé D. GOSSELIN
 Curé du Cap-Santé,
 Co., de Portneuf.



CONDITIONS DE L'ABONNEMENT :

Une piastre par an, payable d'avance ; le numéro 2 Cts. Toute personne qui recrute cinq abonnements a droit à un abonnement gratis. On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

QUÉBEC :

DES ATELIERS TYPOGRAPHIQUES DE A. COTÉ ET CIE

1891

ABONNEMENTS PAYÉS

M. A., St.-A. (Portneuf).

SOMMAIRE :

Chronique de la " Semaine Religieuse ", 313.—Communication, 315.—La Saint François de Sales, 317.—Une lettre de M. l'abbé H. R. Casgrain, 321.—Nécrologie, 323.—Petite chronique, 324.

FÊTES DE LA SEMAINE.

Dimanche, 8	mars	—Solennté de S. Joseph.
Lundi, 9	"	—Ste Françoise.
Mardi, 10	"	—SS. Quarante Martyrs.
Mercredi, 11	"	—Férie.
Jedi, 12	"	—S. Grégoire I.
Vendredi, 13	"	—Précieux Sang de N. S. J. C.
Samedi, 14	"	—Férie.

OFFICES DES ÉGLISES DE QUÉBEC.

BASILIQUE N.-D. DE QUÉBEC. Messes basses le dimanche à 5 h., 6 h., 7 h., 8 h.—Grand'messe à 10 h.; Vêpres à 7 h.	CONGRÉGATION DE LA HAUTE-VILLE Messes basses à 5½, 6 et 7 h.—Sermon et Salut à 5 h.
EGLISE DE LA BASSE-VILLE. Messes basses le dimanche à 6.20 h., 7 h.—Salut, 7 h.	EGLISE S. JEAN-BAPTISTE. Messes basses à 5½, 7 et 8 h.—Grand'messe à 9½ h; Catéchisme à 1 h.—Vêpres à 2 h.—Archiconfrérie à 7 h.
EGLISE SAINT-ROCH, Messes Basses le dimanche à 6, 7, 8, 9.—Grand'messe à 10 heures.—Catéchisme à 1 h., Vêpres à 2 h.	EGLISE SAINT.SAUVEUR. Messes basses le dimanche à 5½, 6½, 7½ et 8½.—Grand'messe à 9½.—Vêpres à 2 h. et Archiconfrérie à 7 h.
CONGRÉGATION DE SAINT-ROCH. Messe basse pour Congréganistes à 6½ h.—Grand'messe à 10 h.; Vêpres à 2 h.; Sermon et Salut à 7 h.	CHAPELLE N.-D. DE LOURDES. Messes basses le dimanche à 6 et 7 h.

LIBRAIRIE STE-ANNE

J. A. LANGLAIS

LIBRAIRE-ÉDITEUR

No. 117, rue St-Joseph, St-Roch, Québec

Livres Classiques, français et anglais; Fournitures d'Écoles, Papeteries, Articles de Bureau, etc.—Nouveau Cours de Calligraphie Canadienne, en 9 cahiers, français et anglais. Ces deux magnifiques séries sont maintenant introduites dans presque toutes les écoles des Provinces de Québec, de Manitoba et du Nouveau-Brunswick; et ont été honorées de la haute approbation du Conseil de l'Instruction Publique de la Province de Québec.

SPÉCIALITÉS :—Apprêts pour Fleurs, Ornaments d'Églises, Vins de Messe, Cierges, Encens, Bougies, Veilleuses, Huile d'Olive, Cloches pour Églises, etc.

Toute commande pour importation de n'importe quel pays étranger, sera exécutée avec ponctualité.

UNE VISITE EST SOLLICITÉE.

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE QUEBEC

Chronique de la "Semaine Religieuse"

Une immense réunion royaliste a eu lieu à Nîmes, au commencement de février, pour protester évidemment contre le toast du cardinal Lavignerie. Ce devait être pour cela, puisqu'on n'a pas fait autre chose. Le porte-voix a été le Comte d'Haussonville, accusé avec M. Savary, mort l'année dernière à Montréal, d'avoir falsifié les paroles de M. Chesnelong, et fait dire au Comte de Chambord : " le drapeau tricolore est maintenu." Le programme énoncé se résume en deux mots : " Nous attendrons, et en attendant, tenons bon." Nous attendrons, c'est facile à dire quand on ne manque de rien, et que la confiscation de toutes les libertés religieuses nous affecte légèrement. C'est le programme de tous les impuissants, et ce n'est pas avec un mot d'ordre comme celui-là que l'on entraîne les masses. Qu'ils attendent, c'est absolument leur droit, mais au moins qu'ils ne contrecarrent pas l'action de ceux qui regardent comme criminel d'attendre plus longtemps. En attendant, le gouvernement va son chemin, met en vigueur cette loi inique qu'on appelle le droit d'accroissement, impose au pays 40 millions de dépenses nouvelles—ce qui va porter le déficit en 1892, à 80 millions—et s'est conduit d'une manière indigne dans l'affaire de Bayonne. Un mot de cet incident que l'on appelle l'affaire de Bayonne. En 1889, 30 prêtres du diocèse de Bayonne furent, sans enquête et sans procès, privés de leur traitement, sous le prétexte de s'être mêlés d'élection. Puis, le gouvernement promit de s'adoucir à la condition que plusieurs curés fussent déplacés. L'évêque de Bayonne crut devoir accepter la proposition du gouvernement et déplaça 10 de ces curés. Tous obéirent, mais sept d'entre eux en appelèrent au tribunal de la S. C. du Concile. Comme l'affaire risquait de produire un conflit entre le gouvernement et le Vatican, et créer dans le diocèse de Bayonne une divi-

sion dont l'autorité épiscopale pouvait souffrir, le S. Père se réserva cette difficulté et fit demander aux curés de se désister de leur appel. Tous les appelants se rendirent immédiatement au désir du S. Pontife, et, pour les récompenser de cette filiale déférence, Léon XIII accorda à quatre d'entre eux des titres honorifiques. C'est pour avoir négocié cette affaire, que Mgr Puyol a été brutalement destitué par le gouvernement. Mais non content de cela, l'incident a été porté à la tribune, et M. Ribot, ministre des affaires étrangères, a parlé sur ce sujet avec la dignité, la délicatesse et l'exactitude qui caractérisent les paroles et les actes d'un individu en ribote. Il a été tellement loin, que le *Moniteur de Rome* est intervenu, et a dit entre autres choses :

“ M. Ribot nie aux prêtres français le droit d'appel à Rome. Ce droit naturel est inscrit dans les canons de l'Eglise, il a sa racine dans la conscience et dans la constitution de l'Eglise. Il est la sauvegarde de la liberté ecclésiastique, de la dignité et de l'indépendance légitime de ce bas clergé dont nos fiers démocrates déplorent si souvent la *servitude* et auquel ils promettent avec tant d'ostentation l'affranchissement hiérarchique. Ce droit sacré, inviolable et inviolé, qu'on l'entende bien, est fondé sur la justice naturelle ; il est une garantie indispensable contre la possibilité de l'arbitraire.”

“ Respectons cette sollicitude de l'Eglise. Elle a toujours été et restera toujours la mère et la protectrice de tous les droits. On a dit qu'elle “ est une grande école de respect. ” Elle est aussi une école de liberté et de dignité. L'autorité civile se croirait-elle par exemple compétente pour juger des différends ecclésiastiques ? L'histoire de l'Eglise de France, comme de toutes les Eglises, n'enregistre-t-elle pas, à chaque page, de tels appels à Rome, métropole de la chrétienté, tribunal suprême et en dernière instance de toutes les causes ecclésiastiques ? ”

Le Comte de Mun, qui ne dévie pas de son chemin, a remporté l'autre jour un de ses plus grands triomphes à l'assemblée nationale. Il a fait voter par 383 voix contre 74, l'article 3 de la nouvelle loi ouvrière, qui fixe à 10 heures par jour au plus le travail des jeunes gens au-dessous de 18 ans, des filles mineures et des femmes. Il nous semble que, si tous les catholiques se ralliaient autour de ce chevalier sans peur et sans reproche, avant 12 mois la France aurait un premier ministre catholique. A propos du dimanche qu'on n'a pas voulu désigner comme jour de repos, Jules Simon écrit : “ On ne l'a pas voulu, pour ne pas faire plaisir aux catho-

liques, et ne pas faire acte de déférence envers le Catholicismo. Je prends la liberté de dire respectueusement à ceux qui sont préoccupés de ces deux raisons, qu'elles sont aussi bêtes l'une que l'autre."

M. Rudini a complété la formation du nouveau cabinet italien, qui sera probablement un peu moins féroce, sans valoir mieux. Le premier ministre est sicilien, riche et noble, orateur médiocre, mais très écouté, et plus sobre que son prédécesseur; il ne possède qu'une femme à la fois. En 1869, lorsqu'il avait à peine 30 ans, il fut ministre pendant 36 heures, et résigna après un fiasco parlementaire des mieux assaisonnés. Ses collègues sont la plupart d'anciens garibaldiens. M. Luzzatti est un Juif, et Nicotera un ancien forçat, qui a passé trois ans au bagne pour rébellion. Ça devient de mode de passer par le bagne avant d'être ministre. La dernière loi sur le chantier du ministère italien a pour but d'enlever aux ecclésiastiques, évêques et curés, l'administration des biens d'église, pour la remettre entre les mains des laïques. Conseils paroissiaux et diocésains seront laïques, c'est-à-dire dans bien des cas, composés de francs-maçons et d'impies.

Terminons en faisant connaître que le gouvernement prussien présente une loi pour rendre aux catholiques tous les biens qu'il a volés pendant le Culturkampf, capital et intérêts.

COMMUNICATION.

LA PRIÈRE EN COMMUN

L'ORAISON DOMINICALE.

(Suite et fin.)

" Les pères terrestres n'appellent qu'après leur mort leurs enfants à la pleine possession de leurs biens.....

.....
Il n'en est pas ainsi du Père céleste, qui, ne pouvant mourir, n'a rien à nous laisser après Lui. Il s'empresse de nous donner tout ce qu'il a et tout ce qu'il est; et, après la courte épreuve d'une vie temporelle, qui elle-même eût été heureuse sans l'introduction du péché, il avait formé le dessein de nous admettre à la jouissance d'une vie éternelle. Pour parvenir à cette seconde vie, nous ne devons pas même passer par la mort. Telle était notre condition originelle.

“ Bonté paternelle de Dieu, pouviez-vous aller plus loin ? N'avez-vous pas fait pour être aimé de moi plus que je n'aurais osé espérer, plus que je n'aurais pu désirer ?

“ Mais voici un trait d'amour paternel encore plus merveilleux.

“ Le genre humain, quoique prévenu de tant de grâces, quoique destiné à une telle félicité, devient prévaricateur dès son origine. Le premier homme et la première femme se révoltent contre leur Créateur et leur Père, et, par le plus fol orgueil, ils violent son précepte, dans l'espoir que cette transgression les rendra semblables à Lui. Les voilà, eux et leur race, déchus pour toujours des privilèges de leur condition. Les voilà dignes à jamais de la haine de Dieu et de ses châtimens. Ils n'ont de ressource que dans sa miséricorde. Mais il avait prévu le mal et préparé le remède. Quel remède, ô mon Dieu ! Eût-on pu l'attendre d'un autre Père que vous ? Eternellement fécond en lui-même, ce Père avait un Fils unique, égal à Lui. Il le dévoue pour le salut des hommes : il l'envoie sur la terre, le revêt de notre nature coupable et dégradée, et par un conseil arrêté de tout éternité, il veut que dans cette nature il soit humilié, qu'il souffre, qu'il meure pour nous, et qu'il expie ainsi, victime volontaire, le premier péché et tous ceux qui en ont été la suite.

“ Ainsi le Père a-t-il aimé des rebelles et des ingrats jusqu'à livrer et sacrifier pour eux l'objet de ses éternelles complaisances !..... Taisons-nous ; adorons, aimons le meilleur des Pères consacrons-nous à sa gloire.

“ Je veux pousser à bout cette considération de l'amour paternel de Dieu pour nous.

“ Par qui devait s'exécuter la sentence portée en notre faveur contre ce cher Fils ? Par les démons sans doute, qui, condamnés irrévocablement au supplice de l'enfer, sont devenus les ennemis irréconciliables de Dieu ? Nullement. Les démons n'ont été que les instigateurs de la malice des hommes, et ce sont les hommes eux mêmes qui ont méconnu, outragé, mis à mort le Fils de Dieu qui venait les sauver ! Le coup est parti d'où l'on devait le moins l'attendre, d'une nation choisie par une prédilection spéciale, d'une nation dont Dieu avait voulu être le Législateur et le Roi ; d'une nation qu'il avait rendue l'unique dépositaire de la révélation, et à qui il avait envoyé une longue suite de Prophètes, pour annoncer la venue du Libérateur de l'univers. Au reste, le crime que cette nation a commis, tout autre l'eût commis à sa place. Car sur quel fondement et par quel endroit nous préférons-nous aux Juifs ? Nous eussions été déicides comme eux, et il n'en

faut point d'autre preuve que les péchés par lesquels nous crucifions de rechef le Fils de Dieu."

Notre auteur ne donne que cette preuve, sans doute bien concluante pour quiconque réfléchit sérieusement sur l'ingratitude des chrétiens de nos jours. Cependant, pour la plupart elle passe à-peu-près inaperçue ; car la réflexion sérieuse n'est pas une marchandise beaucoup en usage à notre époque. Il me semble donc qu'il n'est pas inutile d'en apporter une autre plus frappante pour les esprits légers et superficiels. Je veux parler des atrocités révoltantes de la Révolution française, ainsi que de celles de la Commune, en 1871. La fin du XVIII^e siècle et notre fameux siècle de progrès, de lumières, d'urbanité, sont marqués d'un stigmatte ineffaçable, et l'histoire n'aura pas d'anathèmes assez sévères pour flétrir les massacres des Sempتمبرiseurs et des meurtriers des Otages de la Commune. Et qu'est-ce donc qu'ils avaient fait ces prêtres dont on arrachait le cœur, dont on dévorait les entrailles à belles dents ? De quel grands crimes étaient-ils coupables, cet archevêque Darboy et les victimes des pétroleurs parisiens ?

Leur seul crime était d'être les coopérateurs de ce vieillard du Vatican soumis à toutes sortes d'avanies, enfermé dans son palais quinze fois séculaire, comme un scélérat dans son cachot, parce qu'il est vicaire de ce Fils de Dieu immolé par les Juifs, en haine de la vérité ! Et la Providence a voulu que ces horreurs fussent commises par la nation la plus policée du monde, au milieu de la cité que les poètes appellent la Ville-Lumière ! O ! hommes, réfléchissez et comprenez !

Je crois devoir ne pas aller plus loin dans mes citations, car mon but est atteint. Il me semble que faire connaître un bon livre est une œuvre méritoire, et je ne doute pas que celui-ci ne soit de nature à produire un grand bien au sein des familles qui le liront attentivement.

P. P.

La Saint François de Sales

Nous n'avons pu nous procurer que ces jours derniers certains détails de l'inauguration de la nouvelle chapelle du Séminaire de Québec, et nous sommes heureux de les consigner dans la *Semaine Religieuse* pour que la mémoire ne puisse s'en perdre.

Le 29 janvier de la présente année, fête de saint François de Sales, la nouvelle chapelle publique du Séminaire a été bénite par le Cardinal Archevêque de Québec. Immédiatement après la béné-

diction, Son Éminence y a célébré la première messe, à laquelle assistaient tous les élèves du Grand et du Petit Séminaire.

A 9½ heures, la grand'messe a été chantée par M. l'abbé Faguy, curé de la Basilique. Son Eminence assistait au trône, les prêtres du Séminaire, les membres du clergé de la ville et un grand nombre de curés des paroisses de la campagne remplissaient, avec les élèves du Grand Séminaire, le chœur et le bas chœur.

Les nefs étaient remplies de fidèles, parmi lesquels se trouvaient un grand nombre d'élèves de l'Université et d'anciens élèves du Séminaire. Les élèves pensionnaires et externes du Petit Séminaire occupaient les galeries.

Le chant, la musique vocale et instrumentale, furent à la hauteur de la fête. M. l'abbé G. Brousseau, vicaire de la paroisse de Saint-Roch de Québec, l'un des meilleurs prédicateurs de la ville, prêcha avec éloquence un sermon de circonstance plein de piété et d'onction qui fit une grande impression sur l'auditoire.

Avant le sermon, Mgr Pâquet, Supérieur du Séminaire, fit une petite allocution, une espèce de prône, comme il le dit lui-même, en promettant à Monsieur le curé de la Basilique que ce serait, selon toute probabilité, le premier et le dernier prône qu'on entendrait dans cette chapelle.

Il commença par remercier Son Eminence, le Cardinal Archevêque de Québec, de ce qu'il avait bien voulu bénir le nouveau temple, y dire la première messe et déposer le saint Sacrement dans le tabernacle pour qu'il y soit désormais conservé jour et nuit.

Il exprima la joie que cet heureux événement faisait éprouver non seulement aux prêtres et aux communautés du Séminaire, mais au clergé et à tous les anciens élèves, ainsi qu'aux fidèles qui avaient l'habitude de venir prier dans l'ancienne chapelle.

Mgr Paquet fit part à l'auditoire de l'hésitation dans laquelle a été le Séminaire lorsqu'il s'est agi de reconstruire la chapelle.

Fallait-il la rebâtir sur le même emplacement, ou ne serait-il pas mieux de changer de site. Depuis quarante ans des constructions importantes ont été ajoutées aux anciennes, l'Université, le Pensionnat, le nouveau Séminaire. Ne serait-il pas mieux de placer l'église plus au centre des différents édifices ?

Mais d'un autre côté, comment se décider à abandonner le lieu où l'église a existé depuis 1753 ? le lieu où reposent les restes de Mgr de Laval depuis 1878 ? le lieu où se trouvent les dépouilles mortelles du plus grand nombre des prêtres qui ont travaillé à l'œuvre du Séminaire et de l'Université ? le lieu où tous les anciens élèves du Séminaire ont prié, où ils aiment à venir prier de

temps en temps, et qui réveille en eux tant de souvenirs pieux et agréables ? le lieu enfin où un si grand nombre de prêtres ont dit leur première messe et où ils sont heureux de venir de temps en temps y célébrer le saint sacrifice.

Ces raisons l'emportèrent, et l'ancien site de l'église fut conservé.

Mgr Pâquet fit aussi remarquer que de 1764 à 1773 l'ancienne chapelle avait servi d'église paroissiale. La Cathédrale avait été détruite pendant le siège de Québec. La chapelle du Séminaire avait aussi considérablement souffert et sa réparation demanda plusieurs années. Dans l'intervalle, c'est-à-dire de 1760 à 1764, les offices paroissiaux se célébrèrent dans l'église des Dames Ursulines.

Il n'est pas inutile de noter aussi que deux évêques de Québec ont reçu la consécration épiscopale dans la chapelle du Séminaire.

Comme vous le voyez, ajouta Mgr Pâquet, notre église est loin d'être terminée, et ces murs vains de tout ornement nous disent avec une éloquence bien triste toute l'étendue de la perte que nous avons faite en 1888 : le feu détruisit notre riche collection de tableaux religieux, la plus précieuse qui existât dans toute la Confédération canadienne.

Mais nous espérons, avec le temps, que des ornements viendront embellir ce nouveau temple. Parmi ces ornements, le plus beau, le plus riche, le plus précieux sera sans contredit une magnifique mosaïque religieuse donnée par Léon XIII au Séminaire, don vraiment royal dont la place est toute marquée dans notre chapelle.

Le maître autel que vous voyez n'est qu'un autel temporaire. Il sera remplacé par un riche autel en marbre et en bronze doré, présent du clergé de l'Archidiocèse de Québec. Il coûtera de quatre à cinq mille piastres. Elevé à côté de la tombe de Mgr de Laval, il sera un monument durable de la piété du clergé envers le Vénérable fondateur de notre maison et de l'Eglise du Canada ; suivant nos espérances bien fondées, il portera un jour les ossements de ce grand apôtre.

La joie que nous éprouvons en prenant possession de notre nouvelle église est singulièrement augmentée par le fait que le 29 janvier est le jour de la fête de S. François de Sales.

S. François de Sales est le deuxième patron du Séminaire. C'est Mgr de S. Vallier qui, le 24 février 1698, permit au Séminaire de prendre cet aimable Saint pour deuxième patron ; la Sainte Famille, comme on le sait, est le premier titulaire de la chapelle.

Depuis cette époque reculée la fête de S. François de Sales a

toujours été célébré au Séminaire avec une grande joie et une grande piété. Pendant trois années, à cause de l'incendie de notre chapelle, la célébration publique de cette fête avait été interrompue. Nous sommes très heureux de la reprendre cette année et de lui conserver son cachet d'autrefois, dont le trait principal était la piété

Avant de prendre possession de cette maison de prière par sa présence réelle dans le saint tabernacle, Notre Seigneur a pris possession du cœur de tous les membres qui composent nos communautés. Il n'était pas possible de désirer rien de plus touchant, de plus pieux et de plus consolant pour l'inauguration de notre nouveau temple.

Un mot des reliques que vous voyez exposées. Le reliquaire qui les contient surmontait le tabernacle de l'ancienne chapelle et a échappé à l'incendie, ainsi qu'un grand nombre d'autres reliques.

Quant à celles de S. François de Sales, elles furent envoyées de Paris, en l'année 1696, par Monsieur l'abbé Tremblay, prêtre des Missions Étrangères de Paris, à Monsieur Glandelet, prêtre du Séminaire de Québec. Monsieur Tremblay les accompagnait de la lettre suivante :

“ Je vous envoie des reliques de S. François de Sales, dont un
 “ de nos messieurs qui est de près d'Annecy, m'a fait présent. Il
 “ les a obtenues des religieuses de la Visitation d'Annecy, et les
 “ a demandées pour le Séminaire de Québec. Elles sont authentiques et ce qui doit les rendre encore plus estimables, c'est que
 “ l'évêque de Genève (Mgr Jean d'Arathon) qui a signé cette authentique est regardé comme un Saint, et on a pour lui, depuis
 “ sa mort arrivée l'automne dernier, une estime bien extraordinaire. Il serait à souhaiter que vous fassiez pour ces religieuses
 “ une lettre pour les remercier de ce présent, leur marquer la vénération qu'on a en Canada pour S. François de Sales, les
 “ églises et les missions qui lui sont dédiées, combien on désirerait
 “ de ces reliques pour ces lieux, et surtout quelques unes de ses lettres. Je crois que vous devez garder celles que je vous envoie
 “ pour la chapelle du Séminaire. J'ai fait aussi demander à Rome quelques corps de martyrs pour votre chapelle.”

Ces corps de martyrs furent reçus en effet. Ils se trouvaient dans les reliquaires placés au dessus des portes de la sacristie dans l'ancienne chapelle, et ils ont été préservés de l'incendie.

En terminant Mgr Paquet remercia Son Eminence, les membres du clergé et les fidèles, d'avoir bien voulu, par leur présence, ajouter à l'éclat d'une solennité qui marque pour le Séminaire une date si importante.

UNE LETTRE DE M. L'ABBÉ H. R. CASGRAIN

A M. le Rédacteur

de la *Semaine Religieuse* de Québec,

Monsieur le Rédacteur,

Je réponds, peut-être un peu tard, à la promesse que je vous ai faite de vous adresser une correspondance de Paris.

Le savant académicien, l'excellent catholique, l'ami des Canadiens, M. Xavier Marmier, que je viens de quitter, me répétait une parole d'un homme d'état actuel, qu'il trouvait très juste : " L'église de France est plus puissante sous la troisième république que sous la monarchie." On ne se rend pas entièrement compte au Canada du prodigieux mouvement catholique, de l'élan religieux extraordinaire, de l'esprit d'apostolat qu'a suscité, dans toutes les classes de la société, la persécution poursuivie par le gouvernement républicain. L'époque est déjà loin où Lamonnais avait raison de donner à son fameux livre le titre d'*Essai sur l'indifférence en matière religieuse*. Aujourd'hui les conditions sont changées : il n'y a guère plus de tièdes ou d'indifférents : il n'y a plus que deux camps : on est ami ou ennemi, catholique ou anti-religieux. La France est un champ de bataille où se livre un combat acharné : chacun des deux partis déploie une activité dont ceux-là seuls qui en sont témoins peuvent se former une idée.

Vous concevez que dans une correspondance comme celle que comporte le cadre de votre *Semaine Religieuse*, je ne puis entrer dans de grands détails sur cet important sujet : je me contenterai de vous indiquer quelques faits. Les faits sont plus éloquents que les considérations.

Vous connaissez, mais au Canada, en général, on ne connaît guère le journal *La Croix*, que publient à Paris les Pères de l'Assomption. Et bien, c'est une puissance ! une organisation énorme qui a des ramifications dans toute la France. *La Croix* est un des exemples les plus frappants de l'enthousiasme religieux qui fait tressaillir, à l'heure actuelle, les âmes catholiques de la nation. *La Croix* a je ne sais combien de succursales sur toute la surface du pays. Vous serez étonné d'apprendre qu'il n'y a qu'une seule feuille publique : *Le Petit Journal*, qui ait plus d'abonnés que *La Croix*. Tandis que les grands journaux catholiques, *L'Univers*, *Le Monde*, ne tirent qu'à huit ou dix mille numéros au plus, *La Croix* tire à cent quarante mille ! Dans les seuls cabarets de Lille, il en-

tre deux mille numéros de *La Croix* ! Et ce n'est pas tout, ou plutôt ce n'est que le commencement. Oaire *Le Pèlerin*, journal illustré, qui est une annexe de *La Croix*, et qui rivalise d'abonnés avec elle, *La Croix* publie et vend hebdomadairement un fort beau numéro illustré contenant une nouvelle Vie des Saints. Et croirez-vous que le tirage en est de cinquante cinq à soixante mille numéros par semaine, c'est-à-dire de plus de trois millions de numéros par année ! Et toutes ces vies de saints se passent de main en main dans les familles par toute la France et au delà. Calculez le chiffre total de lecteurs que cela représente. *La Croix* a des abonnés jusque dans l'extrême Orient, jusqu'au Thibet.

Naturellement *La Croix* qui a arboré en plein titre l'image du crucifix, a été un sujet de scandale. Cela devait être : c'était la folie de la Croix. On s'est récrié, on a protesté ; mais les directeurs ont tenu bon, se rappelant la devise : *In hoc signo vinces*. La victoire n'a pas tardé. En voici un épisode. Il y a trois mois, *La Lanterne*, une des feuilles les plus impies de Paris, a entrepris une croisade contre *La Croix* : elle l'a inondée d'injures, accablée de sarcasmes. Quelle en a été la conséquence ? *La Lanterne* a dû cesser ses diatribes pour ne pas tomber ! Elle a perdu dans cet intervalle le tiers de ses abonnés : huit mille ! Et *La Croix*, dans le même temps et à cause de ses attaques, a augmenté les siens de dix mille ! Enfin ce qu'il y a de plus étrange, c'est qu'un bon nombre des abonnés de *La Lanterne*, en la répudiant, se sont abonnés à *La Croix*. Ceci fait toucher du doigt l'importance de la prédication par le journalisme. Le journal, c'est la grande chaire du jour. Du haut de cette chaire, l'apôtre, le prédicateur se fait entendre, non plus entre les murs d'une église, mais à tout le monde. La presse est immense pour le mal ; il faut qu'elle devienne plus puissante pour le bien. Je reviens à *La Croix*.

Quand le gouvernement a supprimé le traitement d'un certain nombre de curés, *La Croix* a ouvert dans ses colonnes une souscription pour leur venir en aide ; et dans très peu de temps, elle a recueilli cent soixante mille francs. Outre cela, ses colonnes sont toujours ouvertes à l'œuvre des Pèlerins pauvres de Jérusalem. Pour le dernier pèlerinage, elle avait recueilli cent soixante mille francs. Celui qui va partir en avril prochain, ne sera pas moins bien partagé.

L'espace ne me permet pas de vous parler des autres œuvres de *La Croix*, de la Bible, des Évangiles illustrés, des catéchismes également et superbement illustrés, de l'imagerie etc. Les ateliers

de *La Croix* sont une des curiosités de Paris qui méritent d'être vues.

Ma correspondance est déjà trop longue ; mais je ne veux pas finir sans vous dire encore un mot de l'énorme poussée vers le catholicisme *pratiquant*, des manifestations de foi qui se produisent. Dimanche dernier, il y avait à l'église de St. Roch une procession en l'honneur de la Ste. Vierge. J'aurais voulu vous voir à côté de moi pour vous faire admirer l'étendue et la majesté de cette procession, et de quels él'ements elle était composée. En tête marchait, cierges en main, un cortège de jeunes filles vêtues et voilées de blanc ; à leur suite venaient un grand nombre de dames, puis une longue file d'hommes de tout âge et de toute condition, des vieillards au cheveux blancs, tous portant de grands cierges et chantant des hymnes avec un recueillement, une ferveur admirables. Remarquez que ceci se répète sur tous les points de la France. Comment, après cela, douter que Dieu ait encore de grandes miséricordes et des tendresses pour la fille aînée de son Eglise ?

L'abbé H. R. CASGRAIN.

NECROLOGIE

M. l'abbé Joseph Octave Simard, curé de Saint-Germain de Rimouski, est décédé le 24 du mois dernier, à l'âge de 47 ans. Il a succombé à l'une de ces maladies qui minent leur victime lentement mais sûrement. Depuis plusieurs années on pouvait facilement suivre sa marche, et prévoir l'époque du dénouement. Au physique, M. Simard était le portrait fidèle d'un ancien confrère dont nous aimons à rappeler le souvenir, M. l'abbé Sexton, décédé en 1835. Leur ressemblance était tellement accentuée, qu'à vingt pas de distance seulement, il était difficile pour le grand nombre de ne pas se méprendre.

Incorporé au diocèse de Rimouski après avoir terminé son cours classique au Petit Séminaire de Québec, M. l'abbé Simard fut ordonné prêtre en 1869. Depuis, à l'exception de quelques années passées au Séminaire de Québec, en qualité d'auxiliaire, sa carrière s'est écoulée à Rimouski, dans l'enseignement et le ministère actif.

M. Simard, que nous recommandons aux prières de nos lecteurs, appartenait à la Congrégation du Petit Séminaire de Québec, et à la Société des Messes, section provinciale.

PETITE CHRONIQUE

En 1890, 124 pèlerinages organisés ont amené à Lourdes 97,025 pèlerins de France, de Belgique, de Hollande, d'Alsace-Lorraine et du Vénézuéla.—On a célébré 28,250 messes et distribué 251,050 communions. Parmi les *ex-voto* offerts, on remarque 87 couronnes de mariées, 1 manteau de cour, 8 décorations, 7 épées, 2 paires d'épaulettes, 2 drapeaux.

Mgr Labastida, archevêque de Mexico depuis 1863, est décédé, il y a quelques semaines. Adversaire de Juarez, il fut exilé en 1867, lors de la chute de l'empire éphémère de Maximilien, et ne put rentrer dans le pays que plusieurs années après. Il était âgé de 75 ans.

On annonce la mort du R. P. Dom Jean-Louis de Nicolai, décédé au monastère de la Grande Chartreuse, où il s'était retiré il y a une vingtaine d'années. Avant d'être chartreux, il avait été lieutenant général dans l'armée russe, aide de camp du Czar, et gouverneur du Caucase. C'est lui qui vainquit Schamyl et l'obligea à capituler.

Les Quarante Heures auront lieu à S. Nérée, le 9 ; à S. Cyrille, le 10 ; à l'Hôpital de S. Thomas, le 12 ; à S. Frédéric, le 14.

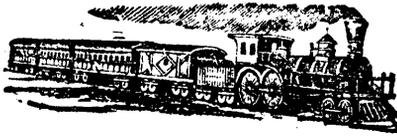
M. l'abbé Ca-grain, qui est en ce moment à Paris, vient de publier dans les journaux *La Croix* et *Le Pèlerin*, deux articles fort intéressants.

Les faits démontrent tous les jours la supériorité de l'enseignement des Frères. Sur 18 élèves, 15 ont été admis à l'école des mécaniciens de Brest et de Toulon ; et sur 17, le lycée laïque de Brest en a eu seulement 7.

En 1889, sur 17.000 crimes et délits commis à Paris, plus de la moitié ont eu pour auteurs des jeunes gens encore mineurs. Même chose en 1890. L'école sans Dieu moralise admirablement.

De 1871 à 1890, les budgets de la guerre et de la marine ont absorbé 17 milliards.

L'évêque anglican de Londres vient d'approuver la constitution d'un ordre de religieux protestants, qui portera le nom de "Congrégation de Saint-Paul." Jusqu'ici un seul aspirant s'est présenté.



CHEMIN DE FER

* * **QUEBEC, MONTMORENCY ET CHARLEVOIX** * *

— DE QUEBEC A STE-ANNE DE BEAUPRE —

Commencant *DIMANCHE* le 12 octobre, les trains partiront et arriveront à la *JETÉE LOUISE*, Québec :

TRAINS POUR SAINTE-ANNE :

Laissent Québec la *SEMAINE*, à 7.30 a. m., et 6.30 p. m.
Laissent *STE-ANNE*, à 5.20 a. m. et 2.50 p. m.

LES DIMANCHES :

Laissent Québec, à 7.30 a. m., 1.45 p. m. et 6 00 p. m.
Laissent Ste-Anne, à 5.55 a. m., 12.00 (midi) et 4.00 p. m.
Grande réduction pour pèlerinage de 100 ou plus.

Pour autres informations s'adresser à

G. S. CRESSMAN, Gérant,

W. R. RUSSELL, Surintendant.

GERVAIS & HUDON

IMPORTATEURS D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE

DE FRANCE, D'ALLEMAGNE, DES ETATS-UNIS ET DE FABRIQUE
CANADIENNE.

PIANOS :

Heintzman & Cie.,
Wm. Bell & Cie.,
Dominion & Cie.,
Decker Bros. N.-Y.,
Schiedmayer, etc.

HARMONIUMS :

Wm. Bell & cie.,
Dominion & Cie.,
Gornwall & Cie.,
Burdet & Cie.,
Scheidmayer, etc.

MACHINES A COUDRE

NEW WILLIAMS. LE DAVIS (A ENTRAINEMENT VERTICAL.)

COFFRES DE SURETÉ (Safes) VITRINES POUR COMPTOIR.

219, Rue ST-JOSEPH, ST-ROCH, QUEBEC.
Téléphone, 278.

LE CATÉCHISME des provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa, se vend à l'Archevêché de Québec, au prix de \$50.00 le mille. Pour toute commande de moins d'un mille, il faut s'adresser, non à l'Archevêché, mais aux libraires.

" Cette édition, dit S. E. le Cardinal Taschereau, (2e page du catéchisme), est la seule dont il est permis de faire usage dans les provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa.

H. A. MARTINEAU

MARCHAND-QUINCAILLIER

11, RUE S.-PIERRE, QUEBEC

Nous avons toujours en mains : Peintures, vitres, coutellerie, etc. Toute commande, verbale ou par lettre, est exécutée avec la plus grande diligence, sans qu'il soit nécessaire d'avoir un compte ouvert, ou d'envoyer de l'argent immédiatement. Les membres du clergé sont spécialement invités à nous honorer de leur patronage.

UN ORGUE-HARMONIUM — A BIEN BON MARCHÉ —

DESCRIPTION ET DEVIS, STYLE GOTIQUE, BUFFET EN NOYER NOIR, TUYAUX DE FAÇADE ORNÉS ET DORÉS, SPÉCIALEMENT FABRIQUÉ POUR EGLISES OU CHAPELLES etc. etc. etc.

CONTENU

Deux claviers, un pédalier, 23 registres, 2 pédales, souffleries aux pieds et à la main.

GRAND ORGUE.

Bourdon basse 16 pieds.	Musette 2 pieds.	Bourdon, haute, 16 pieds.
Diapason " 8 "	Voix céleste 8 "	Diapason " 8 "
Principal " 4 "	Voix humaine.	Principal " 4 "

SWEEL ON RECIT.

Seraphine 8 pieds	Clarion, 4 pieds.	Delicante 8 pieds.
Flute magique 2 "	Piccolo 2 "	Cella 16 "
Contre-basson 8 "	Æoline 8 "	Coupleur de pédale.
Coupleur d'octaves,	Diapason forte,	Coupleur de claviers.

PÉDALE DE 30 NOTES

Pédale Violoncelle,

Pédale Bourdons.

PÉDALES DE COMBINAISONS

Pédale du grand orgue,

Pédale du recit,

Lever souffleur.

M. ALF. HUTCHISON, accordeur d'orgues d'églises et de pianos de la ci-devant maison Bernard & Allaire, est maintenant attaché à notre nouvelle maison, ainsi pour ses services l'on voudra bien s'adresser directement à nous.

BERNARD. FILS & Cie.,

EDITEURS DE MUSIQUE, coin des Rues ST-JEAN et STE-URSULE,
(En face de Mr. McWilliam, confiseur) Haute-Ville.

MANUFACTURE DE PERSIENNES EN BOIS CHARLAND & Cie., LAUZON-LÉVIS.

Nous invitons respectueusement le Clergé et les Communautés religieuses à s'adresser à nous quand ils ont besoin de persiennes. Nous fabriquons certainement ce qu'il y a de mieux en ce genre au Canada, comme le prouvent les prix obtenus aux expositions, et comme on peut le constater dans quantité d'églises du Canada et des États Unis, et par les échantillons que nous envoyons sur demande. Nos remerciements à MM. les curés qui nous ont honoré de leur patronnage, avec prière d'une nouvelle commande si leurs églises ne sont pas entièrement pourvues.

≡ VIGNOBLES CANADIENS ≡

COMTE D'ESSEX, SANDWICH, ONT.

ERNEST GIRARDOT ET CIE., PROPRIÉTAIRES

Vin de Messe approuvé par S. E. le Cardinal Taschereau et tous les Evêques de la Puissance. Vin de Table ou Claret de première qualité.
Pour prix, etc, s'adresser à Ernest GIRARDOT et Cie, Sandwich, Ontario, ou à M. J.-A. LANGLAIS, Québec.

J.-B. LASNIER ET FILS

MANUFACTURIERS DE CIERGES, NOTRE-DAME DE LÉVIS

SPÉCIALITÉS: CIERGES pour services, pour Quarante-Heures, et pour culte en général; Bougies, veilleuses, confection de FLEURS et de CROIX EN CIRE, réparation des CHEMINS DE CROIX EN CIRE, VIN DE MESSE et de TABLE de première qualité et recommandé par les analystes.

PRIX REDUITS—Conditions de paiement et vente à commission ou par dépôt fait, à la volonté des acheteurs.

N. B.—La maison LASNIER ET FILS mérite par son honorabilité la confiance du public.